

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 81 Eveil 3			
Ancien Code	PEIM3B81PP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB3810		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Samir ABI (samir.abi@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Emmanuel DRUART (emmanuel.druart@helha.be) Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be) Lily DESMONS (lily.desmons@helha.be) Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des approches didactiques variées et/ou pluridisciplinaires transposant les notions théoriques abordées dans les différentes activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B81PPA	Formation scientifique	15 h / 1 C
PEIM3B81PPB	Formation historique	15 h / 1 C
PEIM3B81PPC	Formation géographique	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B81PPA	Formation scientifique	10
PEIM3B81PPB	Formation historique	10
PEIM3B81PPC	Formation géographique	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique			
Ancien Code	12_PEIM3B81PPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3811		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à développer la démarche d'investigation au sein de la pratique de l'école du dehors. Il va donc permettre de diversifier les boîtes à outils disciplinaires, didactiques et méthodologiques en sciences.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- conscientiser les différentes finalités poursuivies par les activités scientifiques menées dehors
- concevoir des dispositifs d'apprentissage en sciences en tenant compte de de la place occupée par le dehors dans l'apprentissage et de la nécessité de l'articulation dehors/dedans. Il devra également s'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes propres en utilisant des ressources adéquates et en exerçant son esprit critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Motivations à pratiquer l'école du dehors
- Etat des lieux de ce qui se fait "dehors" : les finalités
- Le cahier de traces comme outil de construction des apprentissages
- La démarche scientifique adaptée au "dehors" (place du dehors dans l'apprentissage, types d'observations à réaliser dehors)

Démarches d'apprentissage

- Apports d'éléments théoriques sur les fondements de l'école du dehors
- Vécu par isomorphisme d'une démarche scientifique incluant le dehors
- Prise de recul et analyse méthodologique

Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens individuels

Sources et références

Référentiel Sciences du tronc commun - Fédération Wallonie-Bruxelles

- Référentiel de Formation manuelle, technique, technologique et numérique du tronc commun - Fédération Wallonie- Bruxelles
- Programme de l'école primaire - Volume 3 - Enseignement catholique fondamental
- ASBL Hypothèse : Formation et accompagnement des acteurs de diffusion des sciences
- Magazines d'éducation "Sciences en cadence"
- CDD

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dossier écrit à remettre en session.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE. Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique			
Ancien Code	12_PEIM3B81PPB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3812		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de Formation historique du bloc 3 s'inscrit dans la continuité des blocs 1 et 2.

Les objectifs et compétences travaillés sont donc approfondis tout en invitant l'étudiant à construire une réflexion méthodologique et didactique toujours plus approfondie et critique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des approches didactiques variées et/ou pluridisciplinaires transposant les notions théoriques abordées dans les différentes activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A travers un travail, les étudiants démontrent leur capacité à analyser en profondeur un document imposé et à l'intégrer au sein d'un dispositif didactique pertinent et original.

Poursuite de l'approche chronologique entreprise dans les années antérieures à travers des séquences pratiques ou *ex cathedra*.

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux, lectures et travail de recherche.

Mise en pratique

Dispositifs d'aide à la réussite

Supervision du travail de recherche.

Entretiens individuels si nécessaire et/ou à la demande des étudiants.

Sources et références

Fédération Wallonie Bruxelles. (2022). Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale.

SEGEC. (2022). Programme de l'école primaire P1-P2. volume 1.

SEGEC. (2023). Programme de l'école primaire P3-P4. volume 1.

SEGEC. (202X). Programme de l'école primaire P5-P6. volume 1.

Diverses références seront présentées au cours selon les thématiques abordées.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents distribués au cours et/ou mis à disposition sur la plateforme.

PowerPoints mis à disposition sur la plateforme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale portera sur un dossier écrit présentant les résultats d'un travail de recherche. La correction de la langue est prise en compte lors de ce travail. En cas d'utilisation de l'IA, le référencement à cet outil se fera dans le respect de la charte édictée par la haute école.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE. Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique			
Ancien Code	12_PEIM3B81PPC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3813		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à :

Se positionner dans une démarche scientifique de recherche.

Comprendre les attendus en termes de savoirs et savoirs-faire développés dans le nouveau référentiel HGES et ce, en progression de cycle à cycle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Prendre connaissance des exigences du Référentiel du Tronc commun et des programmes.
- Concevoir des dispositifs d'enseignement de la géographie adaptés au niveau ou au vécu des enfants (s'appropriation des contenus, concepts, notions, démarches et méthodes propres à la géographie. en utilisant des ressources adéquates et en exerçant son esprit critique).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Clés de lecture lecture permettant de couvrir l'ensemble des acquis d'apprentissage visés par le référentiel et ce, de cycle en cycle
- Démarche scientifique et éveil géographique : situations mobilisatrices, types de recherche en géographie, les traces au service de l'apprentissage
- Analyse d'activités d'apprentissage

Démarches d'apprentissage

Cours théorique prenant appui sur des discussions autour de pratiques et/ou de vécus antérieurs

Echanges et analyses de points de vue.

Exercice d'analyse

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

- Référentiel de Formation Historique, Géographique, Économique et Social de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2022).
- CDD

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail de groupe en cours de quadrimestre intervenant pour 30% de la cote finale de l'AA.

Examen sous forme de dossier à remettre en session intervenant pour 70% de la cote finale de l'AA.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE. Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30			Trv	30
Période d'évaluation	Trv	70			Trv	70

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).